



Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **14 mai 2018**, le Conseil municipal de Presinge a pris les décisions suivantes :

COMPTES 2017

Le Conseil municipal approuve par 11 oui, soit à l'unanimité, le compte rendu financier de l'exercice 2017, ainsi que le compte de fonctionnement 2017 pour un montant de **2'553'671.18 F** aux charges et **3'292'452.05 F** aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à **738'780.87 F**.

Il approuve le compte d'investissement 2017 pour un montant de **780'959.58 F** aux dépenses et de **159'691.85 F** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **621'267.73 F**.

Il approuve le financement des investissements nets de **621'267.73 F** par l'autofinancement à raison de la somme de **170'060.- F** représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement pour un montant de **453'000.- F** et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à **738'780.87 F**.

Il approuve l'excédent de financement qui s'élève à **740'573.14 F**.

Il approuve l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **738'780.87 F** représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2017.

Il approuve le bilan au 31 décembre 2017, totalisant autant à l'actif qu'au passif un montant de **39'922'399.62 F**.

CRÉDITS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES 2017

Le Conseil municipal approuve par 11 oui, soit à l'unanimité, les crédits budgétaires supplémentaires 2017 pour un montant de **123'219.71 F**.

Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

Dernier jour du délai référendaire : 02.07.18

Presinge, le 23 mai 2018

.....